

# Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 29 janvier 2016 salle Kiroldegi à Lahonce

Emargement: présents ou représentés: 42 adhérents sur 77.

Présence de M Pierre GUILLEMOTONIA, Maire de Lahonce et de M Alain IRIART, Conseiller Départemental.

Mme Martine PERE, adjointe au maire s'était excusée.

Le quorum étant atteint l'assemblée générale est ouverte à 19 heures 20.

## I-Présentation du rapport moral 2015

Rapport adopté à l'unanimité

### II-Présentation du rapport financier 2015

Rapport adopté à l'unanimité

#### III-Travaux réalisés en 2015

- Continuation de la réfection du ponton B
- Mise en place des caméras
- Installation de la serrure de sécurité (les badges d'accès seront remis lorsque le fonctionnement sera effectif)
- Entretien courant

## IV-Travaux à réaliser en 2016

- Achèvement de la réfection du ponton B
- Réfection des borniers électriques
- Réfection d'un poste de secours au ponton A
- Sécurisation du portail (renforcement)
- Maintenance habituelle des abords et des pontons

#### V- Utilisation des emplacements

Rappel sur l'utilisation des emplacements : ceux-ci ne peuvent être considérés comme des places de parking, encore moins comme un cimetière. Il est rappelé l'article 16 du règlement, concernant l'entretien et l'utilisation des bateaux.

Le Conseil d'administration pourrait être appelé à prendre les sanctions qui s'imposent si cet article du règlement n'était pas respecté.